

## **A l'attention des candidats aux élections régionales de juin 2021 en Région Bretagne.**

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes un collectif regroupant plus d'une trentaine d'associations concernées par l'avenir de la langue gallèse. Nous nous adressons à vous à l'occasion des élections régionales de juin prochain pour vous faire part de nos souhaits de développement de la politique linguistique de la Région Bretagne en faveur du gallo.

Nous souhaitons aussi connaître vos intentions en la matière. Pour cela nous attendons avec impatience votre réponse que nous rendrons publique. Nous sommes également prêts à vous rencontrer pour en discuter.

En 2004, le Conseil régional de Bretagne a adopté à l'unanimité une résolution reconnaissant officiellement le breton et le gallo comme langues de Bretagne aux côtés de la langue française. Des avancées réelles sont observables depuis 2016, avec la mise en place d'une politique régionale dédiée au développement du Gallo, une visibilité accrue de la langue, et le soutien à la création de l'Institut de la Langue Gallèse dans le cadre d'une stratégie de développement.

À ce jour, le budget régional consacré au gallo représente 450 000€ soit environ 14 centimes par habitant et par an. Bien que ce budget ait connu une évolution significative depuis 5 ans, ce niveau de soutien reste très limité et peu adapté aux objectifs de sauvegarde et développement du gallo.

La langue gallèse connaît un véritable regain d'intérêt depuis ces dernières années, mais elle est néanmoins classée par l'Unesco depuis 2009 parmi les langues « sérieusement en danger », tout comme le breton ainsi que d'autres langues de France. Actuellement, l'estimation du nombre de locuteurs de gallo est de 191 000 (Enquête Région Bretagne- TMO 2018). L'âge moyen des gallophones est élevé, et le soutien au renouvellement des locuteurs s'avère urgent : le gallo pourrait perdre plus du tiers de ses locuteurs au cours de la décennie actuelle.

Au vu de cette situation, nous souhaitons échanger avec vous sur une stratégie de développement à mettre en place au cours des six prochaines années, permettant d'assurer la pérennité du gallo et garantir les droits humains fondamentaux de ses locuteurs.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos cordiales salutations.

Pour le collectif des associations cosignataires,

**Jean-Luc Ramel & Raphaël Gouablin**  
Co-présidents de l'Institut de la Langue Gallèse

### **Les 35 associations du collectif :**

Agence Culturelle Bretonne de Loire-Atlantique (44) / Andon – Pays de Questembert (56) / Ar Redadeg (Reg.) / Assemblés Gallèses (22-56) / Association des Enseignants de Gallo (Reg.) / Astour (35) / Bilig Radio (22) / Breizh Impacte (Reg.) / CAC Sud 22 Marc Le Bris (22) / Au Carrefour de la Gallésie (35) / Centre Culturel Breton de Saint-Malo (35) / Cercle Celtique de Redon (35-44-56) / Cercle Celtique de Rennes (35) / Cllasiërs (Reg.) / Emglev Bro Gwened - Entente du Pays de Vannes (56) / Entente Bretonne du Pays d'Oust et de Vilaine (35-44-56) / Gallo Tonic – pays de Liffré (35) / Galo Tertot (44) / Institut du Galo (Reg.) / Kerjadenn (Reg.) / L'Otè Du Galo (Reg.) / La Bouèze (Reg.) / La Cariqhelle (35) / La Granjagoul (35) / La Parebatte de Bréal (35) / Les Ebluçons à Adèle (35) / Plum' FM (56) / Pouëvr'et Seu (44 & 56) / Qerouézée (22) / Skeudenn bro Roazhon – entente du pays de Rennes (35) / Telenn – entente de pays de St Brieuc (22) / Tradior (35) / UBAPAR (Reg.) / Union ès poussous bertons (Reg.).